

DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement de
Palaiseau
Canton d'Arpajon

N°	2024	040	14
----	------	-----	----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY**

DATE DE CONVOCACTION 6 septembre 2024	L'an deux mille vingt-quatre, le 12 septembre à 20h06, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Edouard MATT, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 6 septembre 2024	<u>Étaient présents</u> : M. LEHMANN, MME DELAVOIX, M. BRÉHIER, MME ROCH, M. FROGER et MME BESANÇON Maires adjoints, M. DELAHAIE, M. LEDUC, MME RAFOUJALT, M. SIPA, M. PICARD, M. GOUSSEFF, MME NOËL, M. LAURENT, M. LANOË et MME BALRADJE formant la majorité des membres en exercice.
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE : 24	<u>Absents représentés</u> : MME MILLER par M. FROGER, M. MONROIG par M. MATT, MME MERTZ par MME BESANÇON et M. FRIMON-RICHARD par M. PICARD.
PRÉSENTS : 17	<u>Absent excusé</u> : M. JACQUIN
VOTANTS : 21	<u>Absents</u> : M. BETTI et MME TISSOT M. GOUSSEFF a été élu secrétaire de séance.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur Edouard MATT, Maire d'Egly, rappelle que conformément à l'article 34 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant et il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il indique que compte tenu de l'avancement de grade d'un agent du service technique inscrit au tableau pour l'année 2024, il conviendrait de mettre à jour le tableau des effectifs et de créer le grade suivant :

- 1 grade d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal,

VU le code de la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale.

VU la délibération n°2024-014 du 03 avril 2024, portant modification du tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de créer le grade d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe - catégorie C, en raison de l'avancement de grade d'un agent du service technique, à compter du 01/10/2024.

Considérant la nécessité de supprimer le grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe - catégorie C occupé actuellement par ce même agent, à compter du 01/10/2024.

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs afin de l'adapter à la situation actuelle,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

INDIQUE que le tableau des effectifs sera désormais le suivant :

Envoyé en préfecture le 16/09/2024

Reçu en préfecture le 16/09/2024

Publié le

ID : 091-219102076-20240912-ACTE202404014-DE



		Créé au Budget	Pourvu Titulaire TC	Pourvu Titulaire TNC	Pourvu contractuel TC	Pourvu contractuel TNC
Cat A	Attaché Principal	2	2	0	0	0
	Attaché	0	0	0	0	0
Cat B	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1	1	0	0	0
	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	0	0	0	0	0
	Rédacteur	1	1	0	0	0
Cat C	Adjoint Administratif Princ. 1 ^{ère} classe	5	5	0	0	0
	Adjoint Administratif Princ. 2 ^{ème} classe	2	2	0	0	0
	Adjoint Administratif	2	2	0	0	0
	TOTAL Filière Administrative	13	13	0		0
Cat B	Technicien Principal 1 ^{ère} classe	1	0	0	1	0
Cat C	Agent de Maitrise Principal	2	2	0	0	0
	Agent de Maitrise	0	0	0	0	0
	Adjoint Technique Princ. 1 ^{ère} classe	9 + 1	9	0	0	0
	Adjoint Technique Princ. 2 ^{ème} classe	13 - 1	11	0	0	0
	Adjoint Technique	16	6	0	4	1
	TOTAL Filière Technique	41	28	0	5	1
Cat C	A.T.S.E.M. Principal 1 ^{ère} classe	3	3	0	0	0
	A.T.S.E.M. Principal 2 ^{ème} classe	0	0	0	0	0
	Total filière Médico-Sociale	3	3	0	0	0
Cat B	Animateur Principal 1 ^{ère} classe	1	1	0	0	0
	Animateur Principal 2 ^{ème} classe	0	0	0	0	0
	Animateur	1	1	0	0	0
Cat C	Adjoint d'Animation Princ. 1 ^{ère} classe	2	2	0	0	0
	Adjoint d'Animation Princ. 2 ^{ème} classe	0	0	0	0	0
	Adjoint d'Animation TC	14	9	0	4	0
	Adjoint d'Animation TNC (10/35)	4	0	0	0	3
	Adjoint d'Animation TNC (20/35)	1	0	0	0	0
	Adjoint d'Animation TNC (28,50/35)	1	0	0	0	1
	Adjoint d'Animation TNC (28,75/35)	1	0	0	0	1
	Total Filière Animation	25	14	0	4	5
TOTAL GENERAL		82	57	0	9	6

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2024 et seront inscrits aux budgets primitifs des exercices suivants.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Carré exécutoire compte
 tenu de la réception en
 Sous-Préfecture le : 16/09/24
 et de la publication le : 17/09/24
 Le Maire



Edouard MATT



Pour extrait conforme,
 Le Maire,

Edouard MATT